

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
25 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AS3150

présenté par

M. Dharréville, M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -  
NUPES

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 9, substituer aux mots:

« dans la limite de 1 % »

les mots :

« au moins égale à 10 % ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à rendre véritablement dissuasif le non-respect par l'employeur de ses obligations en matière de publication d'un index senior.